ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT ET DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Phnom Penh (Cambodge)
- 23 au 27 mai 2011

PARTICIPANTS

- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine et vice-président de la Commission de la coopération et du développement
- Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

- La Commission de la coopération et du développement est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.
- La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la XXXVIe Session de l'APF, à Dakar en juillet 2010.
- La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette Commission.
- Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA a été créé en 2000, avec la collaboration du bureau régional de l'Afrique du centre et de l'ouest de l'ONUSIDA, lors de la XXVIe Session qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun.
- Les objectifs principaux du Réseau sont d'encourager la création d'un environnement législatif et juridique qui protège les victimes et favorise une réponse au VIH, militer en faveur du financement suffisant de la réponse au VIH et informer les parlementaires sur le virus et sur leur rôle pour enrayer l'épidémie.

CONTEXTE (SUITE)

- Depuis sa création, le Réseau se réunit annuellement et a présenté quatre résolutions dans le cadre des sessions de l'APF. La plus récente rencontre du Réseau a eu lieu à Casablanca, au Maroc, du 28 au 31 mars 2010, en marge de la 5e Conférence francophone sur le VIH/SIDA.
- Un protocole d'accord entre l'APF et ONUSIDA a été signé lors de la XXXVIe Session de l'APF, à Dakar en juillet 2010, afin de jeter les bases d'une collaboration entre ces deux entités.

THÈMES

Commission de la coopération et du développement

- Le suivi des négociations commerciales internationales de l'OMC
- Les accords de partenariats économiques (APE)
- La biodiversité
- La sécurisation des titres fonciers dans l'espace Francophone
- Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- Le suivi du Sommet de Ouagadougou sur le développement durable

Réseau parlementaire de lutte au VIH/SIDA

- La féminisation de la pandémie exposée par ONUSIDA
- Le rôle de l'État dans la prise en compte des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA
- Les suites au Protocole d'accord entre l'APF et ONUSIDA
- Le dernier rapport mondial d'ONUSIDA
- Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme
- L'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte contre le VIH/SIDA.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présider les travaux de la Commission en remplacement du président de la commission qui n'a pu se rendre au Cambodge.
- Présenter un rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales sous l'égide de l'OMC.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour et sur le contenu des projets de résolutions.
- En occupant la vice-présidence, jouer un rôle de leadership dans les décisions concernant les orientations de la Commission.
- Faire valoir les pratiques intéressantes qui ont cours au Québec pour lutter contre le VIH/SIDA, notamment en ce qui a trait à la prise en compte des droits et des besoins spécifiques des femmes et des filles.
- Prendre part aux discussions sur les autres thèmes à l'ordre du jour et participer à l'élaboration d'une résolution sur la prise en considération des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la commission ont pu bénéficier de la présentation de M. Hervé Cronel, conseiller spécial du secrétaire général de l'OIF sur l'économie et le développement durable, portant sur la situation économique mondiale et les grandes tendances des économies en développement.
- Le rapport présenté par le député québécois a mené au renouvellement de l'engagement de l'APF envers le suivi des négociations commerciales à l'OMC afin d'assurer que la voix des États francophones soit entendue dans le cadre des négociations du cycle de Doha.
- Le parlementaire québécois a pu s'enquérir des enjeux et participer aux débats sur les contenus des rapports et des projets de résolutions sur la sécurisation des titres fonciers, les accords de partenariats économiques et la biodiversité.
- Le député québécois a participé à l'élaboration de la question qui sera posée au Secrétaire général de l'OIF lors de la prochaine Session de l'APF, question qui portera sur le commerce international.
- Les parlementaires ont pu auditionner le Dr. Jean-Élie Malkin, conseiller sénior au Cabinet du directeur général d'ONUSIDA, et M. Svend Robinson, conseiller spécial au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Les deux ont fait le point sur le dernier rapport mondial d'ONUSIDA, sur la progression de la pandémie et sur les stratégies mise en oeuvre par le Fonds pour maximiser l'efficacité des sommes octroyées aux pays receveurs de dons.
- Le député québécois a pu participer à l'élaboration des résolutions sur *l'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte au VIH/SIDA* et sur *le rôle de l'État dans la prise en compte des droits et des besoins spécifiques des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA.*
- Le député québécois a pu faire valoir les avantages de l'utilisation des méthodes d'analyse différenciée selon les sexes dans la lutte contre le VIH/SIDA autant dans la prestation des soins de santé que dans l'élaboration des politiques publiques visant notamment la prévention.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 408,35 $
- Transport	16 410,10 $
Total	**19 818,45 $**